

Reportez votre numéro d'anonymat →

--	--	--	--	--	--	--

UNIVERSITE MONTESQUIEU – BORDEAUX IV
FACULTE DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE
CENTRE DE BORDEAUX

1^{ère} Année de LICENCE EN DROIT
Année Universitaire 2011 - 2012

1^{ère} SESSION – 1^{er} SEMESTRE

JANVIER 2012

Epreuve de : **PROBLEMES ECONOMIQUES CONTEMPORAINS – Séries 1 & 2**

Durée de l'épreuve : **1 heure**

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE

Veillez traiter, au choix, l'**un** des deux sujets suivants :

Sujet 1 : Q.C.M. ci-joint,

ou

Sujet 2 : Sujet théorique.

Sujet 1 : Q.C.M. Vous répondrez aux 10 questions suivantes directement sur le document en y **indiquant en haut et à droite votre numéro d'anonymat**. Ce document devra être inséré dans une copie double d'examen après avoir préalablement collé votre numéro d'anonymat.

Mode d'emploi du questionnaire à choix multiple :

*Inscrire le numéro de la réponse exacte. **Une seule réponse** doit être validée dans l'encadré situé près de la marge gauche prévu à cet effet.*

1. 3
- ① Selon la Banque mondiale, au cours de la seconde partie de la décennie 2000-2010, le taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) par tête des pays à revenu élevé a été, en moyenne, *trois fois plus élevé* que celui des pays en développement ;
 - ② Le taux *brut* de scolarisation du primaire est le rapport entre, d'une part, le nombre d'enfants en cours de scolarisation dans le primaire, et en âge de fréquenter le primaire, et, d'autre part, le nombre d'enfants en âge de fréquenter le primaire ;
 - ③ A la suite de l'avènement de la profonde crise économique, amorcée dès le milieu de 2007, une concertation internationale a prévalu dans le cadre du G20 - par exemple, en 2009 - afin de promouvoir un nouvel ordre économique équitable - régulation des acteurs -, prudent - nouvelles règles prudentielles et comptables des banques -, et généreux - accroissement des ressources du Fonds monétaire international (FMI) ;
 - ④ Les arguments relatifs au pouvoir de monopole de certaines entreprises et à l'évolution rapide de la technologie moderne *ne sont pas appropriés* pour justifier la protection des consommateurs ;
 - ⑤ Selon le World Economic Outlook du FMI de septembre 2011, le taux de croissance économique *mondial* est estimé à 8,0 pour cent pour 2012, tandis que celui *des pays avancés* et *des pays en développement* serait, respectivement, de 12,2 et 3,8 pour cent.

2. 2
- ① Selon les économistes néo-classiques, plusieurs arguments justifient le *contrôle* des prix dans une économie, notamment : (a) l'existence de la concurrence ; (b) la disponibilité de l'information adéquate ; (c) la nature du processus politique ; (d) la liberté individuelle ;
 - ② Pour la plupart des économistes, l'évidence de l'*internationalisation actuelle des économies* repose sur quatre facteurs principaux : (a) l'expansion du commerce international des biens et des services ; (b) l'accroissement des migrations internationales ; (c) l'intégration des marchés financiers et des capitaux ; (d) les progrès technologiques en matière de communication ;
 - ③ La comparaison de l'Indicateur de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) du PNUD entre pays, est fondée sur les taux de change corrigés de la parité de pouvoir d'achat (PPA), qui égalisent le prix du même panier de biens entre pays ;
 - ④ La « globalisation », c'est-à-dire l'intégration croissante des économies et des sociétés dans le monde, consécutivement aux flux des biens et des services, des capitaux, des idées et des individus, est un processus totalement *nouveau* depuis le début des années 1980 ;
 - ⑤ Dans le système monétaire international de Bretton Woods, chaque membre n'était pas tenu de s'engager à maintenir la parité de sa monnaie, et l'ordre du système était le rejet des parités fixes.

3. 1
- ① Les « économies à faible revenu » sont celles dont le PNB par habitant était inférieur ou égal à 1 005 dollars en 2010 ;
 - ② L'analyse économique montre que l'argument des bénéfices et des coûts externes est *sans rapport* avec la question de la protection des consommateurs ;
 - ③ En général, il est admis que, quelles que soient les économies considérées, le Produit national brut est une mesure parfaite du bien-être, puisqu'il appréhende les flux de biens et de services en termes monétaires ;
 - ④ La comparaison des niveaux de vie des pays à l'aide des *taux de change* du marché est justifiée, car ces derniers reflètent *toujours* les parités de pouvoir d'achat ;
 - ⑤ Les Objectifs de développement international (ODI), proposés en 2000, stipulent l'accès à l'instruction primaire universelle pour 2050.

- 4
- 1
- ① Afin d'appréhender la malnutrition, l'IFPRI - International Food Policy Research Institute - a, en 2010, élaboré un *Indice global de la faim* (Global Hunger Index) qui englobe trois composantes pondérées : (a) la proportion de mal-nourris en pourcentage de la population ; (b) la prévalence de la malnutrition infanto-juvénile ; (c) le taux de mortalité infanto-juvénile ;
 - ② Rapportée au PIB, la dette publique en France a été *divisée* par trois en 30 ans, passant de 68,1 à 21,1 pour cent entre 1978 et 2008 ;
 - ③ En moyenne, au cours des 50 dernières années, les taux de mortalité infantile ont considérablement *augmenté* dans les pays en développement, et demeurent supérieurs à 100 pour 1000 naissances vivantes ;
 - ④ La relation entre l'écosystème et l'emploi n'est pas primordiale puisque les biens et services fournis par ce dernier ne procurent que 5 pour cent de l'emploi mondial ;
 - ⑤ Le « budget de l'Etat » est un « budget économique loi de finances » qui permet d'analyser l'impact macro-économique des mesures de la loi de finances de l'année (n+1), arrêtée à l'automne de l'année n.

- 5
- 2
- ① Selon la Banque mondiale, entre 1981 et 2005, l'incidence de la pauvreté monétaire – seuil de moins 1,25 dollar par jour et PPA de 2005 - dans les pays en développement a quasiment été *multipliée* par deux, et serait passée d'environ 25 à 50 pour cent de la population ;
 - ② Les « externalités » apparaissent lorsque les actions d'une personne ou d'une entreprise nuisent ou bénéficient à d'autres sans que cette personne ou cette entreprise paient ou reçoivent de compensation ;
 - ③ Selon différents scénarios, on considère qu'il n'y a aucune relation entre les émissions de CO₂, l'exploitation intensive des ressources fossiles et l'évolution de la température de la planète à l'horizon de 2100 ;
 - ④ Un *bien public* peut être caractérisé par deux propriétés : (i) la rivalité entre les consommateurs : la consommation d'une unité d'un bien par une personne enlève toute possibilité de consommation de la même unité par d'autres personnes ; (ii) l'exclusion complète des individus non disposés à payer leur contribution ;
 - ⑤ Selon la Banque mondiale, les « économies à revenu élevé » sont celles dont le PNB par habitant était égal ou supérieur à 50 726 dollars en 2010.

- 6
- 1
- ① Selon le *Rapport sur le développement humain 2010* du PNUD, l'Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI) prend en compte les disparités d'espérance de vie, d'éducation et de revenu, en imposant un « malus » à la valeur moyenne de chaque dimension en fonction de son degré d'inégalité, ce qui signifie que l'IDHI est égal à l'IDH lorsqu'il n'y a aucune inégalité entre individus, mais se situe d'autant plus en deçà de l'IDH que l'inégalité est plus importante ;
 - ② Le prix du pétrole (cours « spot » du « Brent ») a été relativement stable au cours des 30 dernières années, et est demeuré, en moyenne, inférieur à 20 dollars le baril ;
 - ③ A la fin de la décennie 2000-2010, l'ONUSIDA a estimé que 66,6 millions d'adultes et 5 millions d'enfants vivaient avec le VIH/SIDA - plus de 70 pour cent en Amérique latine ;
 - ④ Selon les estimations récentes des Nations Unies, la population mondiale sera stabilisée vers 2050 à environ 18 à 19 milliards d'habitants ;
 - ⑤ Au cours du siècle dernier, malgré la croissance de la population mondiale et du rythme de création des richesses, on considère généralement que les pressions sur les écosystèmes - zones côtières, eau, forêts, terres agricoles, pâturages - ne se sont pas aggravées, et qu'il n'y a eu aucune érosion de la biodiversité.

- 7
- ① Selon le Pôle Emploi, en juin 2011, en France, le nombre de chômeurs de la catégorie A s'élevait à environ 5 400 000 personnes, soit une baisse de 10,2 pour cent par rapport à juin 2010 ;
- ② Compte tenu de la crise économique, les lois de finances de 2011 et 2012 de la France n'ont pas eu pour objectif de réduire le déficit du budget de l'Etat, ce dernier étant stabilisé à environ -200 milliards d'euros, soit plus de 10 pour cent du PIB ;
- ③ L'accroissement des dépenses de l'Etat et la réduction des impôts ont des effets *directionnels opposés* : dans le premier cas, un niveau plus élevé de l'activité économique, et, dans le second cas, une baisse de la production nationale ;
- ④ Le PNB par tête des « économies à revenu élevé » était, en 2010, environ 10 fois supérieur à celui des « économies à faible revenu » ;
- ⑤ Le modèle de la croissance mondiale est devenu de plus en plus *multipolaire*, des relations inverses prévalant à présent des pays en développement vers les pays développés. Ainsi, on estime que les pays en développement ont contribué à 40 pour cent de la croissance globale au cours de la décennie passée, et les projections sont de l'ordre de 50 pour cent pour 2010.

- 8
- ① Le *Rapport mondial sur le développement de 2003* de la Banque mondiale indique qu'en 2050 la *majorité* des individus des pays en développement vivront à l'*extérieur* des villes ;
- ② Lors de la Conférence internationale des statisticiens du travail de l'OIT, à Genève en 1982, la population économiquement active a été définie (article 8) comme suit : « La 'main-d'oeuvre' ou 'population active du moment' comprend toutes les personnes qui remplissent les conditions requises pour être incluses parmi les personnes pourvues d'un emploi ou les chômeurs » ;
- ③ Les « économies à revenu intermédiaire » sont celles dont le PNB par habitant était *supérieur* ou égal à 12 276 dollars en 2010 ;
- ④ En France, le taux de couverture de l'indice des prix à la consommation (base 100 = 1998), élaboré par l'INSEE, n'est que de 50 pour cent ;
- ⑤ Il est généralement admis que les imperfections du marché et l'objectif d'équité – faire en sorte que le marché concurrentiel distribue les revenus d'une manière socialement acceptable - ne constituent pas des justifications économiques quant à l'intervention de l'Etat.

- 9
- ① Afin d'évaluer la pauvreté humaine, l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), proposé par le PNUD en 2010, est le produit du nombre de personnes touchées par la pauvreté multidimensionnelle - la part des individus qui sont pauvres d'une manière multidimensionnelle - et du nombre moyen de privations subies par chaque ménage victime de pauvreté multidimensionnelle - l'intensité de leur pauvreté (santé, éducation et niveau de vie, exprimés par 10 indicateurs, ayant tous la même pondération dans leur dimension) ;
 - ② Selon le *Rapport mondial sur le développement 2003* de la Banque mondiale, les pressions sur les écosystèmes côtiers ne devraient pas s'accroître puisque, en 2025, les trois quarts de la population du globe vivront dans des zones situées à *plus* de 100 km du bord de la mer ;
 - ③ Selon la définition internationale du chômage - Conférence internationale des statisticiens du travail de l'OIT, à Genève en 1982 -, les « chômeurs » comprennent toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifié qui, au cours de la période de référence, étaient : (a) « Au travail », c'est-à-dire qui étaient *pourvues* d'un emploi salarié ou non salarié ; (b) « Disponibles pour le travail » dans un emploi durant la période de référence ; (c) « A la recherche d'un travail » ;
 - ④ Selon l'indice des prix à la consommation (base 100 = 1998 ; ensemble des ménages et hors tabac), élaboré par l'INSEE, en France, le taux d'inflation a été de 8 pour cent en glissement annuel en juillet 2011 ;
 - ⑤ La théorie keynésienne considère que plusieurs facteurs, tels que les sources d'érosion du multiplicateur, le principe d'éviction, la théorie de la stabilisation automatique ou l'ouverture de l'économie, sont susceptibles de *contrecarrer fortement* les politiques de relance budgétaire.
- 10
- ① La présente crise économique rend d'actualité la théorie de la *stabilisation automatique* selon laquelle, par exemple, un budget voté en équilibre sera déséquilibré ex post. En effet, la récession ou le ralentissement de l'activité économique se traduit par une réduction des recettes publiques et une augmentation des dépenses, ce qui entraîne un déficit ex post plus élevé par rapport au projet de loi de finances ex ante ;
 - ② Dans un marché parfaitement concurrentiel, les prix n'ont aucun rôle pour promouvoir une tendance à l'ajustement des forces de l'offre et de la demande ;
 - ③ Les Objectifs de développement international (ODI) suggèrent une égalité de scolarisation primaire et secondaire des filles et des garçons en 2025, et à tous les niveaux en 2050 ;
 - ④ Dans les pays en développement, les facteurs suivants n'ont aucune incidence sur la santé des individus : (a) le pouvoir d'achat lié au revenu et aux prix sur certains biens et services, notamment la nourriture, le logement, l'énergie, l'eau et les services médicaux ; (b) l'environnement sanitaire : climat, niveau de santé publique, existence de maladies transmissibles ; (c) les attitudes des individus par rapport à la nutrition, la santé et l'hygiène ;
 - ⑤ En France, le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) au sens du BIT est deux fois *moins élevé* que celui des adultes (25-49 ans), soit par exemple au premier trimestre de 2011, respectivement, 7,6 et 21,1 pour cent.

Sujet 2 : Sujet théorique

Le chômage en France. Conceptualisation et évidence empirique récente.